

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# **DeLaval udder wash**

**EU2029** 

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 21-oct.-2014 Date de révision : Sans objet Numéro de révision:

# 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval udder wash

Contient lode

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Pre-milking Teat Cleaner

Réservé aux utilisateurs professionnels. Utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant Fournisseur

DeLaval N.V. France: DeLaval snc Industriepark-Drongen 10 Omega Parc Bat. 5

3 Bd Jean Moulin - CS40504 9031 Gent

78997 Elancourt Belgium

France

Tel. +32 9 280 91 21 Tel: (1) 3081 8002

Email MSDS.EU@delaval.com

Belgique/Luxembourg:

DeLaval N.V.

Industriepark-Drongen 10

9031 Gent Belgium

Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG Munchrutistrasse 2 6210 Sursee Switzerland Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:

(33) 1 4005 4848

Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: +352 8002 5500

Suisse:

(41) 44 251 51 51 (short number 145)

# 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Classification selon le réglement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2. (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2. (H373)
Dangers physiques	Corrosif pour les métaux. Catégorie 1.
	(H290)

# 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le réglement (CE) n° 1272/2008

## Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

**ATTENTION** 

Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (a,b,c) à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée

Thyroïde

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si

elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise

P501 - Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales

# Contient

lode

# 2.3. Autres dangers

# 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

#### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	EC No	CAS No	% en poids	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH	
Alcools en C9-11, éthoxylés	éthoxylés polymer 68439-46-3		5 - 10	Ac tox. 4 (H302) Eye dam. 1 (H318)	Aucune donnée disponible	
lode	231-442-4	7553-56-2	1 - 2	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315)	01-2119485285-30	

DeLaval udder wash EU2029 Date de révision : Sans objet

	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335) STOT RE 1 (H372) Aguatic Acute 1	
	(H400)	

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

## 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de

sécurité au médecin responsable.

contact oculaire Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute

lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand

ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau II n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin. Laver immédiatement au

savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si

l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

**Ingestion** Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans avis

médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter

un médecin.

Inhalation Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin. Amener la victime à l'air

libre en cas d'inhalation des vapeurs. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun

effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

Effets retardés Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO2), Jet d'eau,

Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de

sécurité

Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucun(e) en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire

autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un

équipement de protection intégral.

# 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du

déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser un équipement de protection

individuelle.

Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

DeLaval udder wash EU2029 Date de révision : Sans objet

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8 SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

# 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard

de pulvérisation. Utiliser le produit seulement dans un système fermé.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement,

les locaux et les vêtements de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart Stockage

de la chaleur. Protéger de la lumière. Conserver dans des conteneurs proprement

étiquetés. Corrosif pour les métaux. Tenir à l'écart des métaux.

Classe de stockage (Allemagne) 10 - 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet **Autres lignes directrices** Sans objet

# 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

# 8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible Aucune information disponible Concentration prévisible sans effet (PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les

zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux lunettes de sécurité avec protections latérales. Vêtements à manches longues. Bottes. Tablier. Gants Protection de la peau

imperméables en caoutchouc butyle.

Gants de protection Protection des mains

**Protection respiratoire** En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension

ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Contrôles d'exposition liés à la protection de

l'environnement

# 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Marron **Aspect** Odeur lode

Seuil olfactif Aucune information disponible

DeLaval udder wash EU2029 Date de révision : Sans objet

 Propriété
 Valeurs

 pH
 3.5 - 4

Point/intervalle de fusionAucune donnée disponiblePoint/intervalle d'ébullitionAucune donnée disponiblepoint d'éclairAucune donnée disponiblePression de vapeurAucune donnée disponibleHydrosolubilitéAucune donnée disponibleSolubilité dans d'autres solvantsAucune donnée disponible

**Solubilité** soluble

Coefficient de partage : n-octanol/eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammabilitéAucune donnée disponibleTempérature de décompositionAucune donnée disponibleViscositéAucune donnée disponible

Propriétés explosivesSans objetPropriétés comburantesSans objet

9.2. Autres informations

Densité 1.03 g/ml

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

# 10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

# 10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

## 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

# 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

**Inhalation** Aucune information disponible.

contact oculaire PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION OCULAIRE. (OECD 438).

**Contact avec la peau**Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation	
Alcools en C9-11, éthoxylés	= 1400 mg/kg (Rat) = 1378	> 2 g/kg (Rabbit)		
	mg/kg (Rat)			
lode	14000 mg/Kg		137 ppm	
			4 588 mg/l	

irritation Irritant pour les yeux.

CorrosivitéAucune information disponible.SensibilisationAucune information disponible.

**Effets mutagènes** Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

DeLaval udder wash EU2029 Date de révision : Sans objet

Effets cancérogènes Aucun(e) connu(e). Effets sur la reproduction Aucun(e) connu(e) Effets sur le développement Aucun(e) connu(e)

STOT - exposition unique Aucune information disponible

STOT - exposition répétée Causes damage to organs through prolonged or repeated exposure if swallowed Causes

damage to organs through prolonged or repeated exposure in contact with skin

Danger par aspiration Aucune information disponible

# 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom chimique	Algues/végétau x aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
lode		LC50 (96 h) 0.53 mg/L		LC50 (48 h) 0.16 mg/L

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

#### 12.6. Autres effets indésirables

Aucun(e) connu(e).

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

utilisés

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Emballages contaminés

**Autres informations** Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit

lui-même mais à son application

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour

laquelle le produit a été utilisé

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### IMDG/IMO

14.1 N° ONU Non réglementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé Non réglementé 14.3 Classe de danger 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Danger pour l'environnement Aucun(e) 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible

DeLaval udder wash EU2029 Date de révision : Sans objet

ADR/RID

14.1 N° ONU Non réglementé Non réalementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe de danger 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Danger pour l'environnement Aucun(e)

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Aucune information disponible

convention Marpol et au recueil IBC

IATA/ICAO

14.1 N° ONU Non réglementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe de danger Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Danger pour l'environnement Aucun(e) 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Aucune information disponible

convention Marpol et au recueil IBC

# 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**WGK Classification** Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2 (auto-classification)

**EU Legislations** 

Reg.1907/2006-REACH

Reg.453/2010 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

Inventaires internationaux

All of the components in the product are on the following Inventory lists: Canada (DSL/NDSL), Chine (IECSC).

**EINECS/ELINCS** All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

# **16. AUTRES INFORMATIONS**

# Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les reins/le foie/les yeux/le cerveau/l'appareil respiratoire/le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (a,b,c) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Principales références de la littérature et sources de données www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 21-oct.-2014

Remarque sur la révision

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité